|  |  |
| --- | --- |
| **Point de l'ordre du jour: PL 2** | **Document C24/33-F** |
| **18 avril 2024** |
| **Original: anglais** |
|  |  |
| Rapport de la Secrétaire générale |
| ACTIVITÉS DE L'UIT RELATIVES À L'INTERNET: RÉSOLUTIONS 101, 102, 133, 180 ET 206 |
| **Objet**Le présent rapport rend compte des activités de l'UIT liées à la Résolution 101 (Rév. Bucarest, 2022), "*Réseaux fondés sur le protocole Internet*"; à la Résolution 102 (Rév. Bucarest, 2022), "*Rôle de l'UIT concernant les questions de politiques publiques internationales ayant trait à l'Internet et à la gestion des ressources de l'Internet, y compris les noms de domaine et les adresses*"; à la Résolution 133 (Rév. Bucarest, 2022), "*Rôle des Administrations des États Membres dans la gestion de noms de domaine (multilingues) internationalisés"*; à la Résolution 180 (Rév. Bucarest, 2022), "*Promouvoir le déploiement de la version 6 du protocole Internet*" et à la Résolution 206 (Dubaï, 2018), "*OTT*" de la Conférence de plénipotentiaires (PP).**Suite à donner par le Conseil**Le Conseil est invité à **prendre note** du présent rapport. Il est également invité à **approuver** la transmission du rapport, ainsi que la compilation des points de vue d'États Membres du Conseil, les comptes rendus connexes et la note de couverture, au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.**Lien(s) pertinent(s) avec le plan stratégique**Élaboration de normes internationales; plate-forme fédératrice; renforcement des capacités; fourniture d'une assistance technique.**Incidences financières:**Dans les limites du budget alloué pour 2024-2025. |

|  |
| --- |
| \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Références***Résolutions* [*101*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-101-F.pdf)*,* [*102*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-102-F.pdf)*,* [*133*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-133-F.pdf) *et* [*180*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-180-F.pdf) *(Rév. Bucarest, 2022) et Résolution* [*206*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-206-F.pdf) *(Dubaï, 2018) de la PP; Résolutions* [*1305*](http://www.itu.int/md/S09-CL-C-0105) *(2009),* [*1336*](http://www.itu.int/md/S15-CL-C-0113/en) *(modifiée en 2015) et* [*1344*](http://www.itu.int/md/S15-CL-C-0112/en) *(modifiée en 2015) du Conseil; Résolutions* [*47*](https://www.itu.int/pub/publications.aspx?lang=en&parent=T-RES-T.47-2022) *(Rév. Dubaï, 2012),* [*48*](https://www.itu.int/pub/publications.aspx?lang=en&parent=T-RES-T.48-2022) *(Rév. Genève, 2022),* [*49*](https://www.itu.int/pub/publications.aspx?lang=en&parent=T-RES-T.49-2016)*(Rév. Hammamet, 2016),* [*50*](https://www.itu.int/pub/publications.aspx?lang=en&parent=T-RES-T.50-2022) *(Rév. Genève, 2022),* [*52*](https://www.itu.int/pub/publications.aspx?lang=en&parent=T-RES-T.52-2022) *(Rév. Hammamet, 2016),* [*58*](https://www.itu.int/pub/publications.aspx?lang=en&parent=T-RES-T.58-2022)*,*[*60*](https://www.itu.int/pub/publications.aspx?lang=en&parent=T-RES-T.60-2022)*,*[*64*](https://www.itu.int/pub/publications.aspx?lang=en&parent=T-RES-T.64-2022)*(Rév. Genève, 2022),* [*69*](https://www.itu.int/pub/publications.aspx?lang=en&parent=T-RES-T.69-2022)*,* [*75*](https://www.itu.int/pub/publications.aspx?lang=en&parent=T-RES-T.75-2022) *(Rév. Genève, 2022) et* [*98*](https://www.itu.int/pub/publications.aspx?lang=en&parent=T-RES-T.98-2022) *(Rév. Genève, 2022) de l'AMNT;* [*Plan d'action de Buenos Aires de la CMDT-17, Objectif 3, Produit 3.3*](https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/WTDC/WTDC17/Documents/WTDC17_FinalReport_en.pdf)*; Résolutions*[*20, 30, 63*](https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/WTDC/WTDC17/Documents/WTDC17_FinalReport_en.pdf) *(Rév. Buenos Aires, 2017) et* [*45*](http://www.itu.int/en/action/internet/Documents/Resolution_45_wtdc14.pdf) *(Rév. Dubaï, 2014) de la CMDT; Documents* [*C16/33*](http://www.itu.int/md/S16-CL-C-0033/en)*,* [*C17/33*](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0033/en)*,* [*C18/33*](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0033/en)*,* [*C19/33*](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0033/en)*,* [*C20/33*](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0033/en)*,* [*C21/33*](https://www.itu.int/md/S21-CL-C-0033/en)*,* [*C22/33*](https://www.itu.int/md/S22-CL-C-0033/en) *et* [*C23/33*](https://www.itu.int/md/S23-CL-C-0033/en) *du Conseil.* |

# 1 Introduction

Le présent rapport rend compte des activités menées par l'UIT au titre des Résolutions 101 (Rév. Bucarest, 2022), 102 (Rév. Bucarest, 2022), 133 (Rév. Bucarest, 2022), 180 (Rév. Bucarest, 2022) et 206 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires (PP) pour la période considérée allant de mars 2023 à mars 2024.

# 2 Activités relatives aux réseaux IP (protocole Internet), au développement des réseaux de prochaine génération (NGN) et à l'Internet de demain, y compris les enjeux en matière de politique générale et de réglementation

Plus de 350 Recommandations UIT-T, nouvelles ou révisées, et autres textes ont été approuvés entre le 1er mars 2023 et le 25 mars 2024, y compris ceux ayant un intérêt dans le cadre du présent Rapport. Les [Recommandations correspondantes](https://www.itu.int/ITU-T/workprog/wp_search.aspx?isn_sp=8265&isn_status=-1,8,1,3,7,2&adf=2023-03-01&adt=2024-03-25&details=0&field=acdefghijo) sont disponibles sur le site web des différentes commissions d'études (CE) de l'UIT-T.

**2.1** **IMT-2020**: Au total, 27 Recommandations ont été approuvées par les CE 5, 9, 11, 13 et 17 de l'UIT-T. Un Supplément a été approuvé par la CE 13 et neuf projets de Recommandation sont en cours d'approbation par les CE 13 et 17.

**2.2** **Internet des objets (IoT) et villes intelligentes**: Au total, 12 Recommandations ont été approuvées par les CE 11, 17 et 20, un Supplément et deux Rapports techniques ont été approuvés par les CE 3, 17 et 20, et 15 projets de Recommandation sont en cours d'approbation par la CE 17. Le Groupe de travail par correspondance sur l'intelligence artificielle des objets (CG-AIoT), créé dans le cadre des travaux de la CE 20, a achevé ses travaux avec succès en septembre 2023. La normalisation des spécifications de test pour l'IoT progresse rapidement, appuyée par la collaboration croissante entre l'UIT-T et oneM2M. La CE 20 de l'UIT-T a poursuivi ses activités de coordination dans le cadre de l'Activité conjointe de coordination sur l'IoT et les villes et les communautés intelligentes (JCA-IoT et SC&C de l'UIT-T) et collabore étroitement avec l'IETF, oneM2M, W3C, LoRa Alliance et TMForum.

**2.3** **Câble IP**: La CE 9 de l'UIT-T a approuvé cinq Recommandations.

**2.4** **TVIP, réseaux de fourniture de contenus (CDN) et affichage numérique**: La CE 16 de l'UIT-T a approuvé trois Recommandations.

**2.5** **Qualité de fonctionnement du protocole IP**: La CE 12 de l'UIT-T a approuvé cinq Recommandations et un Supplément.

**2.6** **Informatique en nuage fondée sur le protocole IP et les mégadonnées**: La CE 13 de l'UIT-T a approuvé sept Recommandations; la CE 17 de l'UIT-T a approuvé trois Recommandations. La CE 11 de l'UIT-T a élaboré quatre Recommandations sur les réseaux dédiés à la puissance de calcul et l'informatique en périphérie.

**2.7** **Sécurité**: La CE 17 de l'UIT-T a approuvé plus de 20 Recommandations sur la lutte contre les cyberattaques/le spam, la protection des informations d'identification personnelle, l'authentification et les technologies de sécurité quantique. Un rapport distinct

sur les activités de l'UIT portant sur l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TIC, y compris sur les travaux de la CE 17, est reproduit dans le Document [C24/18](https://www.itu.int/md/S24-CL-C-0018/en).

**2.8** **Groupes de discussion de l'UIT-T**: Au total, six groupes spécialisés de l'UIT-T sont en activité: [*Groupe spécialisé de l'UIT-T sur le métavers (FG-MV)*](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/mv/Pages/default.aspx)*;* [*Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les fédérations de bancs d'essai pour les IMT-2020 et les systèmes ultérieurs (FG-TBFxG)*](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/tbfxg/Pages/default.aspx)*;* [*Groupe spécialisé de l'UIT-T sur l'intelligence artificielle au service de la gestion des catastrophes naturelles (FG-AI4NDM)*](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ai4ndm/Pages/default.aspx)*;* [*Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les réseaux autonomes (FG-AN)*](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/an/Pages/default.aspx)*;* [*Groupe spécialisé de l'UIT-T sur l'intelligence artificielle (IA) et l'Internet des objets (IoT) au service de l'agriculture numérique*](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ai4a/Pages/default.aspx) *(FG-AI4A), et* [*Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les modèles d'établissement des coûts visant à rendre les services de données financièrement abordables (FG-CD)*](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/cd/Pages/default.aspx).

**2.9** Au cours de la période considérée, le TSB n'a pas reçu de rapports ou d'informations concernant des incidents couverts par la [Résolution 69 de l'AMNT](https://www.itu.int/net/ITU-T/res69/Default.aspx), intitulée "*Accès non discriminatoire aux ressources de l'Internet et utilisation non discriminatoire de ces ressources*" ([37 incidents ont été recensés depuis 2009](https://www.itu.int/net/ITU-T/res69/secured/notifications.aspx)).

**2.10** Le Directeur du TSB, M. Seizo Onoe, a été invité à participer à la réunion #116 de l'IETF, le 29 mars 2023 à Yokohama (Japon), et à y prendre la parole.

**2.11** Les CE 1 et 2 de l'UIT-D poursuivent leurs travaux sur les questions relatives au protocole IP. Les travaux menés au titre de la Question 1/1 portent sur le thème "*Stratégies et politiques pour le déploiement du large bande dans les pays en développement*".

**2.12** Le BDT a réalisé avec succès des projets relatifs à la connectivité hertzienne Internet large bande, visant à assurer un accès numérique gratuit ou à faible coût à des établissements scolaires et à des hôpitaux, ainsi qu'aux populations mal desservies de zones rurales et isolées de certains pays. Les retombées produites par ces projets dans les pays où ils ont été mis en œuvre sont notamment les suivantes:

– Burundi: 10 villes ont été connectées dans la bande de fréquences des 2,5 GHz, 15 ingénieurs ont été formés à l'exploitation et à l'entretien des réseaux, et 437 établissements scolaires, hôpitaux et organismes publics ont été connectés.

– Djibouti: 20 villes ont été connectées dans la bande de fréquences des 2,5 GHz et 48 établissements scolaires, 43 hôpitaux/cliniques et 23 ministères ont été connectés.

– Eswatini: Un réseau hertzien large bande 4G LTE a été installé dans 10 sites, et 15 séances de formation technique ont été dispensées à des spécialistes locaux, sur le contrôle et la planification des émissions, ainsi que sur l'exploitation et l'entretien du réseau hertzien large bande 4G LTE qui a été déployé.

D'autres initiatives sont également en cours dans ce domaine, telles que l'initiative GIGA et Partner2Connect. Pour de plus amples renseignements, voir le Document [C24/35](https://www.itu.int/md/S24-CL-C-0035/en).

**2.13** L'UIT-R a approuvé la Recommandation UIT-R M.2083-0 "*Vision pour les IMT – Cadre et objectifs généraux de l'évolution future des IMT à l'horizon 2020 et au-delà*", les Résolutions UIT-R 65 "*Principes applicables au processus de développement futur des IMT à l'horizon 2020 et au-delà*" et UIT-R 66 "*Études relatives aux systèmes et applications sans fil pour le développement de l'Internet des objets*", et le Rapport UIT-R M.2440-0 "*Utilisation de la composante de Terre des Télécommunications mobiles internationales (IMT) pour les communications de type machine à bande étroite et à large bande*".

**2.14** Plusieurs cours de formation ont été dispensés par [l'Académie de l'UIT](https://academy.itu.int/) et les [centres de formation de l'Académie de l'UIT](https://academy.itu.int/itu-d/projects-activities/centres-excellence/coe-overview), sur des thèmes tels que "Technologies d'accès hertzien au réseau Internet", "Technologies clés et gouvernance de l'Internet des objets, des mégadonnées et de l'intelligence artificielle" et "Le dernier kilomètre de la connectivité Internet". Au total, 794 participants ont suivi ces cours, dont 306 ont obtenu un certificat.

# 3 IPv6

**3.1** La [page web de l'UIT-T sur l'IPv6](https://www.itu.int/fr/ITU-T/ipv6/Pages/default.aspx) présente les activités de l'UIT-T sur le protocole IPv6. Des formations/cours sont organisés sur toutes les formes de connectivité IoT, y compris la sécurité de l'information et la confidentialité.

**3.2** Le BDT et l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes du Soudan ont créé un "Centre d'expertise de l'UIT sur le protocole IPv6 et l'IoT pour la région des États arabes", placé sous l'égide de l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes du Soudan, dans le but de [proposer des formations](https://www.itu.int/en/ITU-D/Regional-Presence/ArabStates/Pages/Projects/IPv6%26IoT/IPV6-IOT.aspx).

**3.3** Le BDT fournit aussi une assistance technique au Monténégro sur le protocole IPv6. Le laboratoire IPv6 de l'Université du Monténégro est désormais opérationnel.

**3.4** Le BDT fournit une assistance pour la mise en œuvre de bancs d'essai IPv6 au Cameroun et en République du Congo. Une assistance technique est fournie à l'Irak, à l'État de Palestine, à la Somalie et au Soudan pour l'élaboration de leurs stratégies nationales de passage au protocole IPv6 et la création de groupes d'action nationaux sur le protocole IPv6.

**3.5** Par ailleurs, le BDT accorde une attention particulière à un programme spécial de formation des formateurs sur le thème "Le protocole IPv6 pour les réseaux 5G". Trente‑et‑un participants ont suivi la formation et 20 ont obtenu une certification.

**3.6** Le [rapport final](https://www.itu.int/pub/D-STG-SG01.01.1-2017) sur la [Question 1/1](https://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/sg/rgqlist.asp?lg=2&sp=2014&rgq=D14-SG01-RGQ01.1&stg=1) confiée à la CE 1 de l'UIT-D est disponible. Il porte, à travers des études de cas, sur l'expérience des pays en ce qui concerne le passage du protocole IPv4 au protocole IPv6. De plus, un [guide essentiel](https://www.itu.int/en/ITU-D/Study-Groups/2018-2021/Pages/Publications.aspx) a été élaboré afin d'aider les pays en développement à utiliser le protocole IPv6 sur les réseaux 5G.

# 4 Questions de politique publique relatives à l'Internet, y compris la gestion des noms de domaine et des adresses

**4.1** Le [Groupe de travail du Conseil sur les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet (GTC-Internet)](https://www.itu.int/en/council/cwg-internet/Pages/default.aspx) a tenu ses dix-huitième et dix‑neuvième réunions le 18 octobre 2023 et du 31 janvier au 1er février 2024 respectivement, au siège de l'UIT, à Genève (Suisse). À sa dix-neuvième réunion, le Groupe a décidé de lancer une consultation ouverte sur [*les aspects de développement liés au renforcement de l'Internet*](https://www.itu.int/en/council/cwg-internet/Pages/consultation-feb2024.aspx). Le rapport du Président au Conseil est reproduit dans le Document [C24/51](https://www.itu.int/md/S24-CL-C-0051/en).

**4.2** L'UIT a participé à la 18ème réunion du Forum sur la gouvernance de l'Internet, qui s'est tenue à Kyoto (Japon) du 8 au 12 octobre 2023, notamment à la cérémonie d'ouverture et aux séances de haut niveau, et a organisé des séances sur le GTC-Internet, le SMSI+20, le

processus de consultation ouverte pour le Forum 2024 du SMSI, les cadres et indicateurs de mesure et la cybersécurité. L'UIT renouvellera sa participation au plus haut niveau lors de la 19ème réunion du Forum sur la gouvernance de l'Internet, qui se tiendra à Riyad (Arabie saoudite).

**4.3** L'UIT continue de suivre la question de la protection des noms et sigles des organisations intergouvernementales (OIG) dans les nouveaux gTLD, dans le cadre de la coalition OIG regroupant 35 organisations intergouvernementales, dont l'OCDE, l'ONU, l'UPU, l'OMS, l'OMPI et la Banque mondiale.

**4.4** Dans toutes les activités mentionnées aux différentes sections du présent Rapport, en particulier dans les activités liées au protocole IPv6, au large bande et au renforcement des capacités dont bénéficient un certain nombre de pays, l'UIT s'efforce de remédier aux problèmes rencontrés par les pays en développement sans littoral, conformément au Programme d'action de Vienne.

**4.5** L'UIT continue de suivre activement les débats du Comité consultatif gouvernemental en qualité d'observateur. Elle a participé à l'ICANN78 en octobre, qui a marqué la 25ème Assemblée générale annuelle. La Secrétaire générale de l'UIT a également assisté à l'ICANN78 et rencontré son Conseil d'administration. L'UIT participera à l'ICANN79 en mars 2024.

# 5 Protocole ENUM

[Les informations actualisées relatives au protocole ENUM sont tenues à jour par l'UIT-T. La CE 2 de l'UIT-T poursuit les travaux concernant un projet de nouvelle Recommandation sur la distinction entre le protocole ENUM et le système ENUM d'infrastructure.](http://www.itu.int/ITU-T/inr/enum/)

# 6 Connectivité Internet internationale/points d'échange Internet (IXP)

Le BDT continue d'assurer une assistance sur les questions liées aux points IXP. L'emplacement des points IXP peut être consulté sur les cartes interactives de l'infrastructure TIC: <https://bbmaps.itu.int/bbmaps/>.

# 7 OTT

**7.1** Dans le cadre de la **Question 3/1 de l'UIT-D**, les travaux se poursuivent sur les "*Technologies émergentes, y compris l'informatique en nuage, les services sur mobile et les OTT: enjeux et perspectives, incidences sur le plan de l'économie et des politiques générales pour les pays en développement*".

**7.2** La **CE 2 de l'UIT-T** poursuit ses travaux sur deux sujets d'étude liés aux OTT (TR.OTTnum "*Utilisation actuelle des numéros E.164 en tant qu'identificateurs des OTT*", et projet de Recommandation UIT-T E.ACP "*Procédures d'appel alternatives*") et la **CE 3 de l'UIT-T** a approuvé une Recommandation régionale pour l'Afrique sur le contournement par services OTT de téléphonie et une Recommandation régionale pour les États arabes, intitulée "*Principes régissant le traitement des OTT*". En outre, la CE 3 de l'UIT-T travaille actuellement sur plusieurs sujets d'étude relatifs aux services OTT, dont un rapport technique visant à étudier les aspects des services OTT liés à l'économie et à la politique générale. Un atelier de l'UIT sur le thème "[Mesures incitatives économiques et budgétaires propres à accélérer la transformation numérique des données et des applications dans les infrastructures de télécommunication](https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/2022/1103/Pages/default.aspx)" a été organisé les 3 et 4 novembre 2022 à Genève.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_